

SEC



SERVICE
CULTUREL
DE LA VILLE
DE GENÈVE

**Rapport
d'activité
2023**

**Genève,
ville de culture**

www.geneve.ch/culture



VILLE DE
GENÈVE

Mot du Magistrat

Il y a l'événementiel et les tâches quotidiennes, il y a les projets valorisants et les gestes répétitifs ; il y a le plaisir de brancher un micro et d'allumer un projecteur pour permettre à un-e artiste de se produire devant son public comme il y a la satisfaction d'établir une convention de soutien pour un-e acteur-trice culturel-le ou de réaliser un décor de théâtre : c'est là le quotidien du SEC.

Et c'est ce quotidien, trop souvent ignoré et caché derrière les feux des projecteurs, qui doit être compris et valorisé. Car sans lui, sans ce soutien que le service apporte au jour le jour aux milieux culturels grâce aux compétences de ses collaborateurs-trices et aux budgets votés par le Conseil municipal, la Genève culturelle ne serait pas la même.

Genève a la chance d'avoir une vie culturelle foisonnante, innovante et extrêmement variée. Ceci grâce à l'inventivité, la créativité et l'énergie des professionnel-le-s de ce domaine, mais également grâce au dispositif de soutien de la Ville, dispositif piloté, adapté et garanti par le SEC, dans le cadre plus large du département qui est sous ma responsabilité, et de celui de la Ville en général.

Durant l'année 2023, comme vous le découvrirez à la lecture des pages du présent rapport, le SEC a fait évoluer ses différents soutiens – création de nouvelles bourses, réallocation d'espaces, etc. – afin de répondre à de nouveaux besoins identifiés après consultation des milieux concernés. Il a aussi donné de belles impulsions pour consolider la construction d'une ville plus responsable envers sa population et son environnement naturel.

En août 2023, le SEC a également accueilli sa nouvelle cheffe de service, Myriam Jakir Duran, qui a pris ses fonctions en plein cœur de l'été. Juste après l'arrivée de la nouvelle conseillère culturelle pour les arts visuels, Carole Rigaut, et juste avant la nomination de Gaël Dupanloup, nouveau responsable des Scènes culturelles.

Ainsi le SEC poursuit sa mission, compagnon de route des acteurs-trices culturel-le-s actif-ves ici même, à Genève.
Bonne lecture !

Sami Kanaan

Conseiller administratif en charge du Département
de la culture et de la transition numérique

Sommaire

1	Mot du Magistrat
5	Edito
8	Présentation du SEC
12	Enjeux transversaux
16	Direction
18	Conseil culturel
22	Projets et soutien juridique
24	Administration
26	Subventions et soutiens
28	Infrastructures et manifestations
34	FMAC
36	Communication
40	Soutiens monétaires
40	— Subventions
50	— Bourses
52	— Prix et achats d'œuvres
54	Soutiens non monétaires

Abréviations

ACG	Association des communes genevoises
ADT	Ateliers de décors de théâtre
CA	Conseil administratif
CC	Conseil culturel
DCTN	Département de la culture et de la transition numérique
DSIC	Direction des systèmes d'information et de communication
ETSEC	Equipe technique du SEC
FM	Fête de la musique
FCAC	Fonds cantonal d'art contemporain
FMAC	Fonds municipal d'art contemporain
PACE	Programme d'action climat et environnement
PAV	Projet Praille-Acacias-Vernets
SEC	Service culturel de la Ville de Genève
SEF	Scène Ella Fitzgerald

Ce rapport relate les principales activités du SEC en 2023. Il ne vise pas à l'exhaustivité. Les chiffres mentionnés sont ceux des comptes 2023 de la Ville de Genève. Les chiffres figurant dans les comptes 2023 intègrent les montants non dépensés des années précédentes.

Edito

C'est avec un enthousiasme renouvelé que nous vous présentons le rapport d'activité du Service culturel de la Ville de Genève pour l'année 2023. Ce rapport revêt une valeur symbolique importante, car il revient sur l'année où j'ai rejoint les 161 collaboratrices et collaborateurs qui portent l'action du service. Ce fut une année de défis et d'accomplissements, marquée par notre engagement envers la culture et notre volonté de soutenir un écosystème artistique florissant.

La vitalité de la scène artistique genevoise, ainsi que les nombreuses récompenses reçues par les Genevois-es en Suisse ou à l'étranger ces dernières années, témoignent de la solidité et de la pertinence de l'action de la Ville de Genève dans ses soutiens aux milieux culturels.

La mission du SEC est de favoriser un environnement où la culture puisse s'épanouir en valorisant la création d'œuvres originales et la réalisation de manifestations culturelles enrichissantes et accessibles à un public diversifié. Pour cela, nous offrons des soutiens financiers importants et facilitons l'accès aux ressources essentielles à nos artistes et aux organisateurs-trices d'événements.

Cependant, la société évolue rapidement et de nouveaux défis surgissent constamment. Cela constitue un véritable défi pour le SEC: celui d'être toujours à l'affût des innovations, attentif aux grands enjeux de société et à l'écoute des besoins des artistes afin de pouvoir faire évoluer notre dispositif et rediriger notre action. Nous mettons un point d'honneur à rester flexibles et réactifs-ve-s, prêt-e-s à adapter nos soutiens pour mieux accompagner les talents locaux.

Ces actions sont rendues possibles grâce à une allocation budgétaire qui témoigne de l'engagement de notre Conseil municipal en faveur de la culture comme vecteur de développement, d'inclusion sociale et de rayonnement de notre ville.

Le Service culturel de la Ville de Genève reste plus que jamais engagé à soutenir et à faire grandir la culture sous toutes ses formes. Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à tous nos partenaires, aux artistes, aux organisateurs-trices d'événements culturels et bien sûr au public nombreux pour son soutien constant à la diversité culturelle de Genève. Ensemble, nous créons une ville de culture vibrante et foisonnante!

Nous vous invitons à plonger dans ce rapport pour découvrir nos actions et nos réalisations de l'année 2023.

Bonne lecture!

Myriam Jakir Duran

Cheffe du Service culturel



CULTURE

Présentation du SEC

Le Service culturel (SEC) est l'un des 11 services et institutions qui constituent le Département de la culture et de la transition numérique. Il est, pour la Ville de Genève, l'interlocuteur privilégié des artistes, associations, institutions et fondations qui œuvrent dans le domaine de l'art, de la création et des manifestations culturelles.

Le SEC a pour mission de concrétiser la politique culturelle définie par le Magistrat en charge du domaine de la culture. Pour cela, il contribue à la mise en œuvre des enjeux transversaux de la politique culturelle municipale: la question des conditions de travail et de rémunération, la lutte contre le harcèlement et les atteintes à la personnalité, le développement de la participation culturelle, la préservation du climat, de l'environnement et de la biodiversité ou encore la place des activités artistiques dans le développement urbain.

En parallèle, il mène sa mission de soutien à la création, à la médiation culturelle et aux manifestations auprès des acteurs-trices des domaines des musiques classiques et contemporaines, des musiques actuelles et populaires, des manifestations pluridisciplinaires, des actions culturelles et de médiation, des arts visuels, de la création numérique, du théâtre et des arts du récit, de la danse, et du cinéma.

Il gère 3 types de soutiens monétaires:

- les subventions;
- les bourses;
- les prix et achats d'œuvres.

Il gère également des soutiens non monétaires par la mise à disposition:

- de bâtiments – théâtres, salles de cinéma, locaux dans des écoles, salles de concert, arcades, dépôts, etc.
- d'espaces de travail artistique et administratif;
- de lieux d'hébergements;
- de l'équipe technique du SEC (ETSEC).

Le SEC est un pivot, une articulation entre la politique culturelle du DCTN à concrétiser et les acteurs-trices du monde culturel à écouter, accompagner et soutenir.

Pour remplir ses missions, le SEC s'appuie sur les compétences et l'expérience de ses collaborateurs-trices; de savoirs-faire aussi divers que la construction de décors, le droit, le conseil culturel, l'organisation de manifestations, la promotion et la communication, l'accueil du public, ou encore la gestion de subventions, d'une collection d'art contemporain, de salles de spectacles et de leurs installations techniques, d'une billetterie, des finances, des ressources humaines et des règles comptables.

Si son action est principalement locale – en lien avec et au service des milieux culturels genevois –, il est également présent hors des frontières genevoises, notamment en tant que représentant de la Ville de Genève dans des structures régionales ou nationales.

En signant des conventions et en allouant des subventions, en attribuant des ateliers, des bourses ou des prix, en mettant à disposition des salles et leurs équipes techniques et d'accueil du public, en offrant les services de ses ateliers de décor ou de sa billetterie, en rassemblant divers-es intervenant-e-s autour des enjeux de société actuels, le SEC couvre un ensemble de prestations qui visent à offrir des conditions de travail et de création adéquates aux artistes.

Comptes 2023

Charges CHF 95'830'093
Revenus CHF 2'501'526

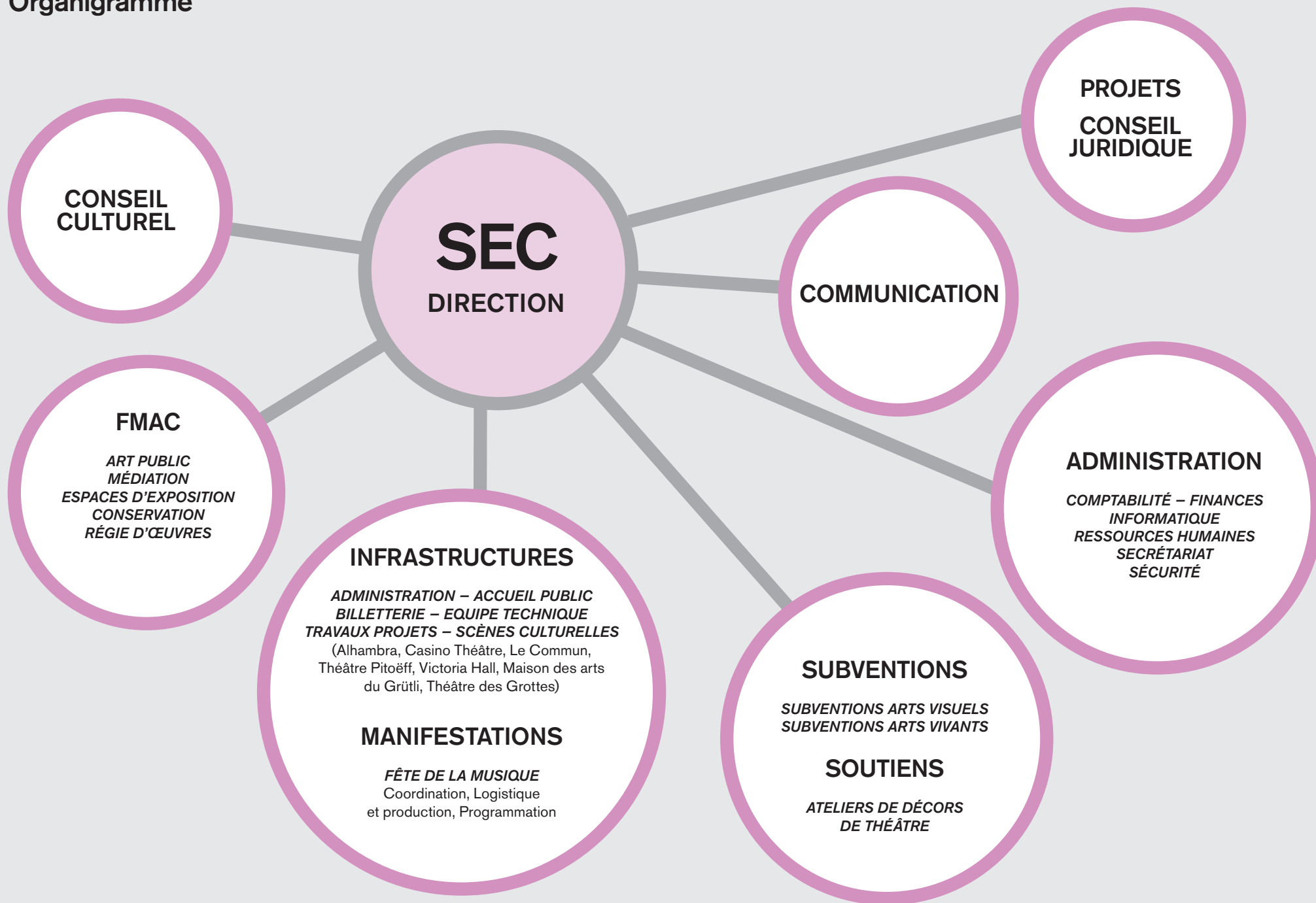
Ressources humaines

Décembre 2023: 83.15 postes de travail fixes (ETP)

	Effectifs	Tous	Hommes*	Femmes*	Hommes	Femmes
TOTAL	Tous (empl. + aux.)	161	84	77	52 %	48 %
	Employé-e	133	70	63	53 %	47 %
	Auxiliaire	28	14	14	50 %	50 %
	Apprenti-e	4	3	1	75 %	25 %
	Vacant	8				

* les formulaires RH ne proposent que ces deux options et ne permettent pas de visibiliser les personnes qui ne se reconnaissent pas dans ces catégories.

Organigramme



Enjeux transversaux

PAV - enjeux culturels sur le périmètre de l'Etoile

Depuis octobre 2022, les réunions du COTECH PAV Culture ont repris, réunissant les services culture et urbanisme des villes de Lancy, de Carouge et de Genève, ainsi que l'Office cantonal de la culture et du sport (OCCS) et le Département du territoire (DT), sous le pilotage de la Direction Praille Acacias Vernets (DPAV). En raison de son expertise, le SEC fait partie du groupe de travail visant à définir les besoins culturels dans le futur quartier de l'Etoile. Il a notamment défendu le besoin de lieux de travail pour les acteurs-trices culturel-le-s et l'importance de créer des synergies fortes entre les différents milieux culturels, mais également entre ceux-ci et les autres protagonistes du nouveau quartier de l'Etoile.

Politique de prévention des atteintes à la personnalité

Dans le cadre du renforcement de leur dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité au sein des entités subventionnées parmi les acteurs-trices du domaine culturel, les services culturels des villes de Meyrin et Genève et du canton de Genève ont renforcé leur action auprès des subventionné-e-s.

Le 16 février 2023, ils ont présenté le plan d'action émanant du rapport du 2^e Observatoire et de l'expertise des services aux faïtières (26 personnes représentant 21 faïtières) et animé un atelier de 3h afin de les consulter sur ce plan.

Le 21 septembre, à la suite de cette consultation et des divers retours reçus, les 3 services ont présenté le nouveau plan d'action et les mesures prévues dès 2024 aux faïtières (23 personnes présentes, représentant 17 faïtières), présentation complétée par une discussion.

Dès le lendemain, sur le site de la Ville de Genève notamment, toutes les informations et ressources sur la thématique ont été publiées, avec notamment la mention d'une personne de référence à contacter en cas de question.

A consulter sur <https://www.geneve.ch/culture/soutien-culture>

Par ailleurs, en 2023, le SEC a poursuivi son soutien à l'association Safe spaces culture afin qu'elle puisse étendre son action et offrir, en plus de la cellule ressource, un dispositif de personnes de confiance en entreprise, à un prix accessible pour les petites structures culturelles.

Enfin, le SEC a mis en place une procédure interne de signalement et créé des ressources (informations, contacts, modèles) afin que chaque cas signalé au sein d'entités subventionnées soit systématiquement consigné, signalé à la direction et suivi d'actions de la part du service.

Rémunération et statut des artistes

Durant l'année 2023, de nouvelles réalisations sont à porter au compte d'une amélioration de la rémunération et du statut des artistes.

Entre octobre et novembre 2023, le SEC a proposé une formation interne spécifique sur l'engagement des artistes sous forme de 4 sessions pilotes d'une demi-journée. Les collaborateurs-trices du SEC, particulièrement concerné-e-s, y ont participé, aux côtés de leurs collègues des autres institutions du DCTN. Par ailleurs, le SEC a apporté un soutien aux services et institutions de la Ville pour renforcer leurs connaissances des questions administratives et juridiques afin de leur permettre de répondre à ces enjeux, en mettant notamment à leur disposition des documents de référence – tels les barèmes de rémunération établis par les branches et mis en ligne en septembre 2023.

Enfin, le SEC a mis son expertise à la disposition du Magistrat et de la direction du DCTN pour étudier les propositions en la matière issues de la société civile. Ainsi, il s'est fait le relai de la nouvelle structure Meriweza soutenue par le canton et par le programme G'innoVe de la Ville de Genève. Cette coopérative contribue à structurer et renforcer le milieu culturel, permet aux personnes physiques de toucher leurs revenus ou encore aux personnes morales d'engager facilement des collaborateurs-trices. Le chemin est encore long, et le SEC poursuit sa mission de moteur et de relai pour que les artistes et les milieux culturels bénéficient de statuts et de rémunérations justes.

PACE

Poursuivant son implication dans la mise en œuvre de mesures et d'actions de la Stratégie climat de la Ville de Genève et du programme d'action climat et environnement (PACE) du DCTN, le SEC a participé au groupe de travail transversal pour décarboner les manifestations culturelles, sportives et de loisirs. Suite au bilan carbone effectué lors de l'édition 2022 de la FM, il a été décidé de faire un bilan carbone de 5 autres manifestations (la Fête nationale du 1^{er} août, les Journées du patrimoine, la Ville est à vous aux Eaux-Vives, Festi'Terroir et le Geneva Open de tennis), afin d'en tirer une analyse comparative et d'établir un plan d'action général à toute organisation de manifestations par la Ville et ses services, qui sera disponible fin 2024.

En conformité avec une des mesures de PACE, le SEC a travaillé à la modification de l'article sur la durabilité, dans les conventions de soutien. Dorénavant, à chaque renouvellement de convention, les entités sont incitées à s'engager dans une démarche éco-responsable, à limiter au maximum l'impact de leur activité sur le climat et la biodiversité et sont accompagnées dans leur transition environnementale.

Par ailleurs, le sous-groupe PACE du SEC, chargé de mettre en œuvre des mesures internes au service, a proposé un certain nombre d'actions de sensibilisation, comme un atelier organisé le 6 juin 2023, en partenariat avec la Bicyclette bleue, pour apprendre les premiers gestes de réparation de son vélo; la création d'un économat commun pour les deux bâtiments du site de Malagnou afin d'optimiser les achats et les stocks de matériel; et une série d'ateliers en ligne pour les collaborateurs-trices afin de sensibiliser à l'usage raisonné du numérique.



Direction

La direction du SEC est portée par la cheffe de service, appuyée par l'administrateur. Ils assurent la direction stratégique et administrative du service.

D'une part, la direction est garante de la mise en œuvre de la politique culturelle dans les domaines des arts vivants et visuels, politique définie par le Conseiller administratif en charge de la culture, en fonction des enjeux importants concernant les milieux culturels. D'autre part, la direction dirige, coordonne et contrôle la gestion administrative, financière, RH et technique du service. Elle participe à la définition et à l'application des politiques et programmes départementaux et représente le service.

Les principales missions de la direction sont :

- de conduire et garantir la mise en œuvre des missions du service;
- d'analyser, porter et mettre en œuvre les enjeux concernant la politique culturelle, en collaboration avec le conseil culturel;
- de piloter la gestion des projets stratégiques et d'en assurer le suivi;
- de représenter le service et développer les relations avec les partenaires locaux, régionaux et nationaux;
- d'assurer la conduite de réflexions et d'études visant à mettre en place des mesures afin d'optimiser le fonctionnement du service, son organisation et la qualité des prestations;
- de fixer les orientations et les priorités de la politique RH du service, notamment le plan de formation du personnel, l'évolution des compétences et des métiers et de s'assurer de la bonne organisation du service;
- de superviser l'identification et la formulation des besoins en matière d'équipements, de rénovation et d'entretien des scènes culturelles en gestion directe et déléguée;
- d'élaborer les procédures et directives internes en matière administrative et financière, et en matière de contrôle interne;
- de conduire la mise en œuvre du processus budgétaire et des processus financiers du service, et de garantir l'utilisation des ressources financières allouées;
- de conduire la mise en œuvre du contrôle de gestion, du contrôle interne et la gestion des risques au sein du service.



Conseil culturel

Le Conseil culturel est composé des conseillers-ères culturel-le-s responsables, chacun-e, de domaines et de dossiers spécifiques: musiques actuelles et chorales, musiques classiques et contemporaines, théâtre et danse, création numérique, cinéma, arts visuels, actions culturelles et médiation.

Les principales missions du Conseil culturel sont:

- de conseiller et représenter le Magistrat et la cheffe de service dans les domaines qui lui sont confiés;
- de piloter la gestion administrative des subventions monétaires et non monétaires (prestations) dans les domaines qui lui sont confiés;
- de suivre la vie culturelle et les événements artistiques sur le plan local, régional, national et international;
- de formuler des propositions concernant la politique culturelle, les stratégies et actions de soutien à la création et à la vie culturelle;
- de représenter la Ville de Genève dans des commissions, bureaux, délégations, débats, etc. sur le plan local, régional, national et international;
- de rédiger des programmes, des rapports, des notes au CA, des réponses à des motions ou des questions écrites venant du Conseil municipal;
- d'établir les critères pour les octrois de conventions;
- de constituer les commissions et jurys (composés d'expert-e-s externes) de préavis pour les bourses, les prix, les résidences, les ateliers, les directions d'institutions municipales;
- d'établir des préavis pour la mise à disposition et/ou la programmation de salles, ateliers, logements, etc.

Faits marquants

La création numérique a fait son entrée au budget

Pour la toute première fois, en 2023, la création numérique, soutenue depuis plusieurs décennies par le SEC dans différents domaines – majoritairement en arts visuels et chorégraphiques –, a obtenu une ligne dédiée au budget. Dotée de CHF 100'000.- pour une première phase pilote, cette ligne concerne le soutien à la recherche et au développement du processus créatif.

Compte tenu de la diversité des projets et du montant total des demandes – 30 dossiers reçus pour un total de plus de 6 fois la dotation –, ce nouveau soutien répond à un besoin concret.

En 2023, 5 projets ont été soutenus:

- le jeu vidéo *Echo of the Waves* d'Adriana de Pestors;
- les performances *Osmosis* d'Inès Baccino, *Rohée* de Simon Senn et *Dialogs VR* de Simon de Diesbach;
- le projet de recherche *Les feux continueront-ils de scintiller sous l'eau* de Camille de Dieu (Studio Z1).

Une nouvelle bourse pour l'aide à l'écriture théâtrale

Sur la base d'une consultation réalisée auprès de plusieurs professionnel-le-s du domaine, une nouvelle bourse d'aide à l'écriture théâtrale de CHF 18'000.- a été créée en 2023 afin de soutenir financièrement le travail de rédaction d'une pièce théâtrale. 20 dossiers de candidatures ont été déposés lors du premier appel à projet.

Considérant le nombre de dossiers reçus pour cette première année, ainsi que la qualité des 2 meilleurs dossiers, il a été décidé d'attribuer exceptionnellement une bourse aux 2 lauréat-e-s suivant-e-s: Valérie Poirier et Sandro Attilio Palese.

De nouvelles directions nommées au Théâtre de l'Orangerie et au Théâtre du Grütli

Durant l'année 2023, le SEC a mis au concours les directions des Théâtres de l'Orangerie et du Grütli à travers des appels d'offres publics.

Suivant le préavis d'une commission d'expert-e-s externes, le duo formé par Céline Nidegger et Bastien Semenzato a été nommé à la tête du Théâtre de l'Orangerie pour succéder à Andrea Novicov. Leur projet «Salut TO!» propose une programmation locale

et régionale joyeuse et généreuse, tout en veillant à la durabilité des productions et aux conditions de travail des artistes. Ce nouveau projet prendra forme dès le mois de juin 2024, au cœur du Parc la Grange.

Au Théâtre du Grütli, Eric Devanthery a été choisi pour succéder à la codirection de Barbara Giongo et Nataly Sugnaux-Hernandez, dès juin 2024. Son projet « Les Scènes du Grütli » propose de valoriser la pluralité des compagnies genevoises dans les murs du Grütli, mais également dans des endroits insolites de Genève afin de s'adresser à un public large et divers.

Le Théâtre Pitoëff accueille des résidences dédiées à la recherche ou au développement

A la suite du bilan effectué sur les résidences de création entre 2019 et 2022, et sur la base des apprentissages de la pandémie de COVID19, il a été décidé que le Théâtre Pitoëff accueillerait pour la première fois, dès 2023, des compagnies de théâtre en résidence de recherche ou de développement pour une période allant de 1 à 4 semaines. Dotées d'une subvention monétaire, ces résidences ont permis aux compagnies lauréates de disposer de la salle pour expérimenter de nouvelles pratiques, enrichir leur travail avec l'apport d'intervenant-e-s extérieur-e-s ou répéter un spectacle déjà exploité avant de le présenter en tournée.

En 2023, les compagnies lauréates étaient: Daï Daï Produção; Diane M; Où Sommes-Nous; Sixième Art; Sturmfrei; Dont Stop me Now; Tacky Productions; Associés de l'Ombre; Vrai du Faux.

Création d'une ligne nominale pour l'ensemble baroque Gli Angeli Genève

Depuis 2023, Gli Angeli Genève, fondé en 2005 par Stephan MacLeod et reconnu internationalement pour ses interprétations du répertoire baroque, bénéficie d'une ligne nominale dotée de CHF 300'000.- dans le budget de la Ville de Genève. Soutenu dès sa création par le SEC, Gli Angeli Genève est également le premier acteur du domaine musical à être au bénéfice d'une convention de soutien régional pour les ensembles à rayonnement national et international, avec la Ville de Genève, la République et canton de Genève et le Théâtre du Crochetan pour les années 2022, 2023 et 2024.

Une 3^e convention pour les musiques actuelles

2023 a été l'année de la mise au concours de la 3^e convention en musiques actuelles. C'est l'artiste Julie Campiche, accompagnée par la structure de production La Boîte à Mazik, qui l'a emporté.

Changement à l'Alhambra

Depuis le 1^{er} janvier 2023, l'Association CORALH a pris ses marques à l'Alhambra. C'est elle qui assure désormais la coordination de l'agenda de location et le lien entre les organisateurs-trices de concerts et les équipes techniques de la salle.

Une soirée d'échanges

Mercredi 24 mai 2023 au Groove, une rencontre avec discussion et projection du film de Varnish La Piscine, *Ce lac a du succès*, a rassemblé Varnish – en tant qu'artiste conventionné –, Oumar Toure et Ike Ortiz face aux utilisateurs-trices des Locaux en Gestion Accompagnée du Service de la Jeunesse, dans le but d'accompagner ces jeunes *beatmakers* lors d'un atelier sur inscription. En deuxième partie de soirée, une rencontre inédite a eu lieu durant laquelle les artistes ont ouvert la discussion sur le développement de projets artistiques et répondu à des questions, partageant ainsi leurs avis et conseils.

Chiffres clés

- 11 conventions de subventionnement avec des organisateurs-trices de concerts et des artistes
- 3 séances d'informations publiques sur le dispositif de soutien en musiques actuelles
- 650 professionnel-le-s du cinéma à la 26^e cérémonie du Prix du cinéma suisse qui s'est tenue au Bâtiment des Forces Motrices le 24 mars 2023
- 12 manifestations cinématographiques durant toute l'année, pour tous les publics et selon de multiples formats
- 9 résidences de recherche ou développement réalisées par des compagnies genevoises de théâtre au Théâtre Pitoëff
- 15 projets soutenus en arts visuels pour des manifestations et expositions, pour un total de 30 demandes

Projets et soutien juridique

Composée d'une juriste et d'une adjointe de direction, cette unité apporte son expertise, son soutien et sa capacité d'analyse à l'ensemble du service. Qu'il s'agisse de rémunération et de statut des artistes, d'égalité et de diversité ou de procédures juridiques, elle livre les éléments nécessaires pour réaliser le suivi de nombreux projets transversaux et juridiques.

L'adjointe de direction est par exemple chargée du suivi de projets comme le plan d'action contre le harcèlement, la recherche de solutions en locaux pour les acteurs-trices culturel-le-s ou encore le suivi, avec la cheffe de service, des projets d'aménagements en lien avec la culture.

Quant à la juriste, elle assure notamment le traitement des dossiers juridiques du service. Par son expertise, elle veille à la conformité légale des normes juridiques du service. Elle assure la gestion d'un grand nombre de dossiers complexes et diversifiés. Elle accompagne notamment les mises au concours, les appels à projets et les appels d'offres; elle élabore et négocie des contrats et conventions diverses (subventions, baux, mandats, partenariats, achats d'œuvres, cessions de droits).

Faits marquants

Suivi juridique de différents appels d'offres, appels à projets ou concours

Lors d'appels d'offres, d'appels à projets ou de concours lancés par le SEC, la juriste accompagne les processus. Ce fut le cas notamment lors :

- de la mise au concours de l'organisation des concerts estivaux de la SEF pour les années 2024-2027, concours lancé le 1^{er} juin 2023;
 - de l'appel à projet relatif au commissariat en résidence pour la programmation 2024 au FMAC;
 - du concours et de la nomination des directions des Théâtres du Grütli et de l'Orangerie.
-

Pour l'acquisition d'une œuvre d'art

A titre d'exemple, c'est durant l'automne 2023 qu'a été élaboré le contrat impliquant la Ville, le canton et la Confédération, pour l'acquisition d'une œuvre de Caroline Bachmann. En 2023 encore, le tableau *Le Matin* (2022) est entré dans la collection du FMAC.

Pour la coproduction d'œuvres d'art

Depuis 2023, le FMAC coproduit, avec le FCAC, 2 œuvres par année dans le cadre du projet MIRE, un projet conçu pour déployer des œuvres d'art dans les gares du Léman Express. Ce projet a nécessité la collaboration de la juriste pour l'établissement des documents contractuels.

Revue juridique

Dans la cadre du dispositif de prévention et de lutte contre le harcèlement sexuel et les atteintes à la personnalité qui concrétise le plan d'action harcèlement du DCTN, une revue juridique des documents y relatifs a été établie durant l'année.

Administration

L'unité Administration du SEC gère la comptabilité et les finances, les ressources humaines, la sécurité, les infrastructures et la logistique.

Ses principales missions sont :

- de gérer le personnel (recrutement, suivi des dossiers, formation, Portail RH, ProSinistre, SIRH, entretiens périodiques, entretiens d'évaluation statutaires, etc.);
 - d'effectuer les tâches administratives courantes et de participer à des projets divers (rédaction de courriers, conventions et procès-verbaux, gestion de l'archivage du service, gestion du courrier, etc.);
 - de tenir la comptabilité (facturation à des tiers, factures fournisseurs, caisses, paiement des subventions, contrôle des comptes des subventionné-e-s, octroi de mandats d'expertises, budget, clôture annuelle);
 - de vérifier que les règlements et directives financiers sont bien respectés;
 - d'aménager (développement et amélioration des installations scéniques, expertises et études, plans techniques, recensement annuel des demandes d'entretien courant, etc.) et de sécuriser (consignes et procédures de sécurité, exercices d'évacuation, santé et sécurité au travail, formation sécurité, analyse des accidents, etc.);
 - de s'occuper de l'informatique-télécommunication (support informatique 1^{er} niveau, gestion des consommables informatiques, Service Now, RegieSpectacle, Portail RH, etc.);
 - de transporter (distribution du courrier et du matériel promotionnel, transports divers, gestion de l'économat, supervision des contrats de nettoyage, maintenance et petits travaux d'entretien, etc.);
 - d'aider à la préparation du budget et d'assurer la clôture annuelle des comptes;
 - de donner une image chiffrée de l'activité réelle du service.
-

Faits marquants

La dématérialisation du système de facturation

La période de rodage du nouveau processus de dématérialisation des factures fournisseurs, débutée en 2022, s'est poursuivie en 2023, à la satisfaction des usagers-ères.

Un nouveau programme informatique pour la comptabilité

Durant l'année, les comptables du SEC a participé à divers ateliers en lien avec la mise en place d'un nouveau processus dématérialisé de gestion des subventions, en particulier pour ce qui est de l'analyse financière des demandes et du contrôle des comptes. Ce nouveau processus entrera progressivement en vigueur durant l'année 2024.

Mise au concours et recrutement de 3 postes de cadre

A la suite de départs à la retraite, le SEC a mis au concours et recruté la nouvelle conseillère culturelle pour le domaine des arts visuels, le nouveau responsable des Scènes culturelles et la nouvelle responsable du FMAC.

En matière de réorganisation interne

Au mois de septembre 2023, le SEC a initié un processus de réorganisation de son entité technique, et de clarification de ses missions, rôles et responsabilités.

Chiffres clés

Comptabilité

- **2140** factures fournisseurs (hors subventions) vérifiées et validées
- Environ **320** dossiers de comptes subventionnés analysés
- **650** factures débiteur émises et envoyées à des tiers

Ressources humaines

- **245** engagements auxiliaires effectués, notamment pour la Fête de la musique et les Scènes culturelles
 - **5** départs à la retraite
 - **9** nominations par le CA
-

Subventions et soutiens

L'unité Subventions et soutiens est composée de l'équipe des gestionnaires de subvention d'un côté, et des Ateliers de décors de théâtre (ADT) de l'autre.

La mission principale des gestionnaires de subvention consiste à assurer la gestion et le suivi des soutiens à la création et aux manifestations octroyés dans le cadre du budget du SEC – soit une enveloppe d'un peu plus de CHF 64 millions. Ces soutiens se traduisent par l'octroi de subventions nominatives, pluriannuelles ou ponctuelles, mais également de bourses, de prix ou de résidences. A cela s'ajoute également le suivi de nombreuses conventions. Dans ce cadre, l'entité est non seulement attentive au respect des procédures et processus, mais participe aussi activement aux réflexions qui peuvent les amener à évoluer, notamment lors du développement de nouveaux outils. Elle travaille étroitement avec la direction du service et le conseil culturel, et représente ainsi une ressource précieuse pour répondre aux nombreuses demandes autant internes qu'externes.

De leur côté, les ADT, situés au Lignon, rassemblent tous les métiers traditionnels de la construction de décors: menuiserie, serrurerie, dessin, peinture et construction. Ils réalisent décors et structures soit pour les services et institutions de l'administration, soit pour des subventionné-e-s.

Faits marquants

Le transfert du suivi complet des conventions de soutien monétaire

Dès le mois de juin 2023, l'entité a repris le suivi administratif complet de l'ensemble des conventions monétaires liant le DCTN avec de nombreuses structures subventionnées, dont la majorité des bénéficiaires de subventions nominatives. Ceci représente une cinquantaine de conventions, dans les domaines du théâtre, de la danse, du cinéma, des arts visuels, de la musique et du pluridisciplinaire.

Premier appel à projets pour le fonds culturel transfrontalier Grand Genève

Pour 2023-2024, la Ville de Genève, le canton de Genève et le Pôle métropolitain du Genevois français ont mis en place un nouveau dispositif de soutien transfrontalier. Un fonds culturel pour un montant total de CHF 100'000.- (dont CHF 40'000.- de la Ville) a été créé, afin de soutenir des événements culturels transfrontaliers impliquant au moins un acteur-trice de chaque côté de la frontière. Le lancement de l'appel à projets a nécessité un important travail de préparation et de suivi administratif, réalisé par les

gestionnaires de subvention. Les projets soumis devaient répondre aux critères d'innovation, de transition écologique et faire l'objet d'un double portage franco-suisse. Sur les 25 dossiers reçus, 8 ont été soutenus.

Cet appel à projets est né de l'application des décisions prises le 1^{er} février 2023 dans la Déclaration commune signée par le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville de Genève, le canton de Genève et l'ACG.

Des réalisations originales des ADT

En 2023, parmi les projets réalisés, les ADT se sont mobilisés pendant 3 mois afin de rénover la terrasse et les backstage de la SEF. Un chantier a été mené en étroite concertation avec le Service des espaces verts de la Ville de Genève afin de protéger l'environnement naturel.

Autre projet de longue durée: la fabrication de 7 vitrines éclairées sur roulettes escamotables à la demande du FMAC. Un travail mené en collaboration avec ce dernier et des externes spécialisé-e-s, mêlant travail de conception d'objet, de serrurerie et de menuiserie.

Les ADT, portes grandes ouvertes

Afin de valoriser leur travail et de se faire connaître, les ADT ont organisé diverses actions dont des journées portes ouvertes, les 28 février, 1^{er} et 2 mars. Une démarche gratifiante puisque les demandes de construction de décors ont ensuite afflué!

Pour une meilleure durabilité

Dans le cadre des réflexions menées afin de mettre en œuvre la Stratégie climat de la Ville de Genève et le PACE du DCTN, les ADT ont participé activement, et de plus en plus fréquemment, aux discussions et aux études concernant les adaptations, la récupération de matériaux et les mutualisations des décors.

Chiffres clés

ADT

- 38 projets ont vu le jour aux ADT en 2023, pour un total de 5'497,75 heures de travail
 - 27 projets ont été réalisés pour 14 théâtres, compagnies indépendantes et associations culturelles
 - 11 projets liés à des demandes des manifestations et des services de la Ville de Genève
-

Infrastructures et manifestations

L'unité qui regroupe les infrastructures et les manifestations investit les salles et les scènes afin de rendre techniquement possible les spectacles organisés par la Ville ou par des entités autres.

L'équipe des Scènes culturelles soutient les manifestations culturelles du DCTN, de la Ville de Genève, d'acteurs-trices culturel-le-s et des associations conventionnées ou subventionnées. Le personnel assure la technique des spectacles, ainsi que l'accueil du public. Y est également rattachée une billetterie qui propose aux organisateurs-trices de concerts un service complet, principalement dans les salles de la Ville, avec une proposition de vente en ligne et de vente au guichet, sur place les soirs de spectacle. La billetterie gère aussi le service des concerts produits par la Ville, comme la saison des Concerts du dimanche au Victoria Hall.

A ses côtés se trouve l'équipe Manifestations qui gère, conseille et expertise tous types d'événements ou manifestations au nom de la Ville, et mutualise son matériel comme de l'éclairage ou de la signalétique. Au cœur de ses missions se trouve la coordination de la Fête de la musique (FM).

Alhambra

Salle historique sauvée de la démolition en 1995 lors d'une votation populaire et rénovée par la Ville de Genève entre 2012 et 2015, l'Alhambra est aujourd'hui destinée prioritairement aux musiques actuelles. La gestion déléguée de la salle pour les années 2023-2025 a été attribuée par le SEC, à la suite d'un concours, à l'Association Coralh.

Victoria Hall

Construit à la fin du 19^e siècle par Daniel Barton, le Victoria Hall est cédé en 1904 à la Ville de Genève, qui en fait sa salle emblématique pour accueillir les concerts de musique classique et de répertoire, ainsi que les grands noms de la chanson, du jazz ou des musiques du monde. La salle, reconnue pour sa qualité acoustique, est proposée à la location pour des sociétés de production, des acteurs-trices culturel-le-s ou des particuliers-ères, et pour des manifestations culturelles.

Théâtre Pitoëff

Le Théâtre Pitoëff fait partie de la Maison communale de Plainpalais édifée entre 1907 et 1909. Situé au 1^{er} étage, le théâtre est mis à la disposition des compagnies profes-

sionnelles indépendantes actives à Genève pour des résidences de création d'un maximum de 6 semaines. Il accueille également des festivals subventionnés et peut être alloué pour la présentation de spectacles en fonction des disponibilités du calendrier annuel.

Casino Théâtre

Le Casino Théâtre, construit en 1881, est la propriété de la Ville de Genève depuis 1983. Siège de la traditionnelle et annuelle *Revue genevoise*, la salle est également louée pour des pièces de théâtre de boulevard, des opérettes, des concerts et des spectacles d'humoristes.

Théâtre des Grottes

Cette salle est prioritairement mise à la disposition des jeunes compagnies ou associations pour des premiers projets dans le domaine des arts de la scène, du conte, du récit ou de la performance, afin de répondre à une demande des milieux artistiques préoccupés par l'émergence de la relève.

Le Commun

En février 2022, Le Commun a quitté le Bâtiment d'art contemporain (BAC) pour s'installer dans le Bâtiment J, à la rue des Vieux-Grenadiers 10, au sein du site de l'ancienne Société genevoise d'instruments de physique (SIP). Le lieu se compose de 3 espaces d'exposition – pour un total de 452 m². Il est attribué sur dossier à des associations, fondations, artistes, curateurs-trices ou compagnies pour des projets dans les domaines des arts pluridisciplinaires, visuels, performatifs et numériques. Les manifestations et expositions qui ont lieu au Commun sont en principe gratuites et ouvertes au public.

Maison des arts du Grütli

Inaugurée en 1989, la Maison des arts du Grütli est un centre culturel pluridisciplinaire accueillant tout au long de l'année un public aussi vaste que diversifié. On y trouve les structures suivantes : Ateliers d'arts visuels et studios de danse ; Bibliothèque musicale ; Bibliothèque de l'OSR, Billetterie du SEC ; Festival Black Movie ; Les Cinémas du Grütli ; Festival Filmar en Amérique latine ; Cinéforum ; Fonction : Cinéma ; Théâtre du Grütli ; Ciné-Bulletin ; Swiss Films.

Faits marquants

Introduction de la vaisselle réutilisable à la FM

A la suite des gobelets, la FM a introduit en 2023 la vaisselle et les couverts réutilisables sans consignes sur l'ensemble de l'événement. La FM a été la première manifestation de cette ampleur et sur le domaine public à effectuer cet exercice.

Quelques concerts et spectacles marquants sur les Scènes culturelles

Parmi les nombreux spectacles et concerts accueillis tout au long de l'année dans les salles de la Ville, 4 d'entre eux ont spécialement marqué les équipes chargées d'accueillir les artistes et le public.

Au Casino Théâtre, du 8 au 19 mars, le spectacle *Transplanté* de Joseph Gorgoni a été un moment fort en émotions: l'artiste revenait d'une longue maladie dans une salle qui lui est chère en raison de ses nombreuses participations à *La Revue*, présentée chaque année dans ce lieu.

A l'Alhambra le 19 octobre, c'est à l'émergence d'une grande artiste, Zaho de Sagazan, qu'ont assisté le personnel du lieu et les fans de la première heure.

Dans la même salle, le 7 novembre, Eric Cantona, ancienne star du foot reconverti en acteur avant de créer son concert *Cantona chante Eric*, a, comme toujours, magnétisé la foule venue l'écouter.

Un mois plus tard, le 10 décembre, la salle a vibré lors d'un concert unique pour les 75 ans du Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies, avec notamment Angélique Kidjo, Barbara Hendricks ou MC Solar. Cet événement a représenté un défi technique complexe et un beau succès pour les équipes.

Du mouvement à la MAG

L'année 2023 a vu le départ des équipes du FIFDH, installées dorénavant au Plaza, et l'arrivée de celles du Festival Filmar en America Latina.

Chiffres clés

FM

- 596 événements musicaux
- 30 stands associatifs
- 150'000 gobelets et 40'000 assiettes ont évité la poubelle grâce à l'introduction de la vaisselle réutilisable
- Près de 200'000 visiteurs-euses

Scènes culturelles

- 107 personnes employées pour les Scènes culturelles, réparties en 9 entités (Alhambra, Casino Théâtre, Le Commun, Théâtre Pitoëff, Victoria Hall, Maison des arts du Grütli, Equipe technique du SEC, Billetterie, Personnel d'accueil)
 - Plus de 602 jours de spectacles/concerts
 - 67'422 billets vendus par la billetterie dont 75% en ligne
 - 39 demandes de prêt de matériel auprès de l'ETSEC, dont 25 par des services de la Ville de Genève et 14 par des tiers
-



Le FMAC est une collection d'art publique. Reflet de la diversité des pratiques artistiques actuelles et passées, elle témoigne à la fois de l'histoire de la création artistique à Genève, du dynamisme de sa scène artistique, mais également de son interaction avec l'art suisse et international. Cette collection de la Ville de Genève compte aujourd'hui plus de 5'000 œuvres ou ensemble d'œuvres et s'enrichit à raison d'une cinquantaine d'acquisitions par année. Elle ne cesse de s'agrandir, est régulièrement prêtée, valorisée et présentée au public.

Ses missions principales sont: le soutien à la scène artistique locale; l'inscription et le développement de l'art contemporain dans l'espace public de la Ville de Genève et sur les édifices publics; la constitution, la gestion, la conservation et la valorisation d'une collection patrimoniale représentative de l'art contemporain à Genève; et l'amélioration de l'accès à l'art contemporain via des actions de médiation culturelle.

En 2022, le FMAC a emménagé dans des espaces ouverts au public, au cœur de l'Ecoquartier Jonction, avec notamment une salle d'exposition, une salle de projection pour la vidéo et une autre dédiée à la médiation. Dans l'état actuel du budget et du personnel à disposition, les espaces d'exposition sont ouverts les mercredis et dimanches après-midis (12h-18h).

Faits marquants

Présentation Acquisitions 2021 – Volet II

Du 21 décembre 2022 au 19 mars 2023, le FMAC a présenté le 2^e volet des œuvres acquises en 2021. Cette présentation était axée sur les œuvres vidéo avec, au centre de cet accrochage, la notion de collection publique et le désir de partager avec les Genevois-es une collection qui leur appartient et qui continue de se développer annuellement.

Le regard du Collectif Détente sur la collection du FMAC

Lauréat du 1^{er} appel à projets pour une résidence et deux expositions en 2023 au sein du nouvel espace du FMAC, le Collectif Détente (Gabrielle Boder, Tadeo Kohan et Camille Regli) a exploré la collection municipale d'art contemporain comme une archive vivante. Le Collectif a proposé 2 expositions, *Teaser I: Index & Script* au printemps et *Teaser II: Mise en scène* en automne.

L'Art Truck #005, direction le Centre de la Roseraie

Depuis 2021, le FMAC et Destination vingt-sept réalisent au moins une exposition par an, en partenariat avec une institution prenant soin de publics empêchés dans la liberté de leurs mouvements (publics détenus, internés, en institution ou simplement dans l'impossibilité de se déplacer). Et c'est grâce à un camion-exposition, l'Art Truck, que celles-ci sont rendues accessibles à ces publics. Ces expositions présentent des œuvres de la collection du FMAC choisies par l'équipe de Destination 27 et les bénéficiaires des associations partenaires. En février, le FMAC a reçu 50 personnes du Centre d'accueil de la Roseraie, provenant de pays du monde entier, pour la commande d'œuvres sur le thème de la liberté donnant lieu à une exposition d'une trentaine d'œuvres. Du 4 mai au 1^{er} juin, les commanditaires étaient présent-e-s lors des visites pour partager leurs coups de cœur et interpeler sur le sens de la liberté aujourd'hui.

La réalisation de la VideoDatabase en collaboration avec la DSIC

La création et le paramétrage de la VideoDatabase a débuté en 2023, un long travail collaboratif entre la DSIC et le FMAC, afin de mettre à disposition la prestigieuse collection vidéo du FMAC. La VideoDatabase est un outil indispensable face à l'obsolescence du DVD, de la VHS et d'autres formats plus anciens de la collection. Elle s'inscrit dans la stratégie de transition numérique du DCTN ainsi que dans le programme de la valorisation du patrimoine culturel à l'échelle Suisse MEMORIAV.

Perspectives pour l'art public

Les schémas-biscuits du monde, une œuvre de Lauren Huret, a été choisie par le jury d'un concours sur invitation qui, organisé par le FMAC en 2023, s'inscrit dans le cadre de la construction d'une nouvelle école primaire dans le quartier des Vernets. L'œuvre, qui sera réalisée en collaboration avec les architectes du bâtiment, la Direction du patrimoine bâti et le Service des écoles et institutions pour l'enfance, explore une technique artisanale d'acier émaillé et se développe sous la forme de schémas poétiques et explicatifs du fonctionnement des choses de ce monde, particulièrement les mouvements naturels et les flux d'énergies. Les nombreux projets d'art public engagés par le FMAC, en cours de réalisation, proposent notamment de nouveaux dispositifs, pérennes et éphémères, qui dialoguent étroitement avec notre environnement quotidien.

Chiffres clés

FMAC

- 50 œuvres (dont des ensembles) de 25 artistes ou duos d'artistes acquises durant l'année
- 1329 visiteurs-euses dans les espaces du FMAC lors des trois expositions de l'année et 255 personnes lors des événements spécifiques de médiation (atelier, visite Ecole et culture, etc.)

Communication

L'Unité Communication du SEC a pour tâche de rendre visible les missions du service et de les promouvoir auprès des différents publics concernés, que ce soit des professionnel-le-s pour les actions de soutien et leur suivi, ou le grand public pour les manifestations ou les activités des Scènes culturelles et du FMAC. L'Unité communication déploie des stratégies en lien avec les besoins du service pour assurer la promotion et la communication des missions générales et des projets ponctuels du SEC. Plusieurs outils de communication ont été développés et sont à disposition pour mener à bien cette tâche transversale: campagnes de communication, sites internet de la Ville de Genève, du FMAC et des Scènes culturelles, lettre d'information à l'adresse des professionnel-le-s de la culture, réseaux sociaux, relations avec la presse.

Faits marquants

Le SEC a présenté son premier rapport d'activité

En 2023, le SEC a finalisé son premier rapport d'activité, présentant les différentes réalisations menées durant l'année 2022. Le document rappelle les missions essentielles du service pour le soutien à la création, à la médiation et aux manifestations dans les domaines des arts visuels et des arts vivants. Il décrit également les actions mises en œuvre en faveur d'une offre culturelle de qualité accessible à toutes et à tous. Ce travail de synthèse répondait à un besoin de transparence et a initié la réalisation désormais annuelle d'un rapport de service chiffré.

Nouvelle identité visuelle

En 2023, le SEC a développé une identité visuelle afin d'améliorer la compréhension des actions menées par le service. Cette amélioration graphique est destinée aux professionnel-le-s de la culture, principales-aux interlocuteurs-trices du SEC, afin de mieux faire comprendre et définir les contours de ses actions. L'identité graphique est utilisée pour une newsletter, une charte pour le rapport d'activité du service et pour tout autre document destiné aux acteurs-trices culturel-le-s. Cependant, pour le public et les habitant-e-s de Genève, les supports de communication respectent l'identité visuelle de la Ville de Genève.

Campagnes d'événements

En 2023, l'Unité a assuré les campagnes de communication pour 2 expositions au FMAC, l'événement Week-end en fanfare au mois de mai, la Fête de la musique, les concerts estivaux de la Scène Ella Fitzgerald, la saison de 8 Concerts du dimanche au Victoria Hall, le vernissage et l'exposition des Bourses de la Ville de Genève Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland pour la jeune création contemporaine, et pour la programmation mensuelle du Victoria Hall, du Casino Théâtre et du Commun.

Concours de graphisme pour la Fête de la musique

Le SEC a mis au concours la ligne graphique pour la promotion de la FM. L'objectif de ce concours sur invitation était de créer une identité visuelle forte, lisible et fédératrice, déclinable sur l'ensemble des livrables de la campagne de communication. Le concours s'est fait avec l'invitation de 4 graphistes et/ou ateliers de graphisme, avec une présentation de dossiers devant un jury composé de membres du comité d'organisation de la FM et d'un graphiste senior. Le projet de l'atelier Cécile & Roger a été choisi à l'unanimité. Les lauréat-e-s sont donc les créateurs-trices de la ligne graphique de cette grande manifestation pour 3 éditions.



SOUTHERNS

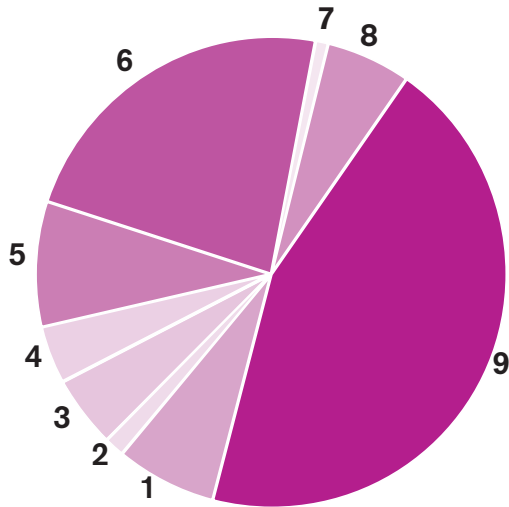
Soutiens monétaires

Subventions

Le SEC attribue des subventions culturelles dans le cadre du Règlement régissant les conditions d'octroi des subventions municipales (LC 21 195).

Dans les comptes 2023, le montant global des subventions monétaires s'élevait à CHF 64'138'794.-.

Les chiffres figurant dans les comptes 2023 de la Ville de Genève intègrent les montants reversés car non dépensés les années précédentes.



1	Arts visuels	6.5 %
2	Autres tâches culturelles	0.7 %
3	Cinéma	5.4 %
4	Danse	2.8 %
5	Musiques actuelles	7.5 %
6	Musiques classiques et contemporaines	24.6 %
7	Musiques et chorales	0.5 %
8	Numérique et pluridisciplinaire	4.6 %
9	Théâtre	47.4 %

En 2023, 58 conventions de subventionnement étaient en cours ou en renouvellement, et 10 nouvelles en préparation.



Lignes nominatives

La subvention nominative est une subvention mentionnée comme telle au budget de la Ville de Genève; tant la-le destinataire que le montant maximum de la subvention nominative qui peut lui être accordée y sont définis. La-le bénéficiaire est le plus souvent une institution avec un enracinement important au sein de la scène culturelle genevoise, une structure avec une gestion solide et une reconnaissance au niveau local, régional, voire au-delà.

La majorité de ces structures est également au bénéfice d'une convention pluriannuelle avec la Ville de Genève.

Le montant global des lignes nominatives au comptes 2023 est de CHF 56'209'387.- répartis entre 70 entités.

Répartition du montant global et nombre des subventionné-e-s

Domaines	Pourcentage	Nb de subventionné-e-s
Arts visuels	6.5 %	10
Autres tâches culturelles	0.7 %	3
Cinéma	5.4 %	11
Danse	2.8 %	2
Musiques actuelles	7.5 %	12
Musiques classiques et contemporaines	24.6 %	9
Musiques et chorales	0.5 %	5
Numérique et pluridisciplinaire	4.6 %	7
Théâtre	47.4 %	11

Liste des lignes nominatives en 2023

Les lignes en italiques dans le tableau correspondent à de nouveaux soutiens.

Arts visuels	Andata Ritorno	23 700
	Association Halle Nord	242 800
	Centre d'art contemporain	1 158 400
	Centre de la photographie (CPG)	305 600
	Centre d'édition contemporaine (CEC)	150 000
	Fondation art moderne & contemporain (FAMC)	257 700
	Galerie Forde	102 200
	GE Grave	104 600
	Mamco	1 198 500
	Utopiana	100 000
Autres tâches culturelles	Action intermittent-e-s	300 000
	Association Corodis	40 000
	Bureau culturel	60 000
Cinéma	Cérémonie des Quartz	62 500
	Cinéma Spoutnik	140 000
	Cinémas du Grütli	660 000
	Everybody's perfect	80 000
	<i>Festival Animatou</i>	140 000
	Festival Black Movie	350 000
	Festival Filmar en América Latina	195 000
	Festival GIFF	560 000
	Festival int. Film des droits humains (FIFDH)	370 000
	Festival inter. film oriental GE (FIFOG)	80 000

Musiques actuelles	Musiques en été festival	613 700
	Alhambra, salle des musiques actuelles	380 000
	Asso. encourg. musique improvisée (AMR)	1 323 000
	Asso. Genevoise Musiciens de Jazz (AGMJ)	61 900
	Asso. Soutien à la Musique Vivante (ASMV)	200 000
	Ateliers d'ethnomusicologie (ADEM)	681 950
	Cave12	320 000
	<i>Collectif nocturne</i>	50 000
	Couleur Café	60 000
	Fanfareduloup Orchestra	240 000
	Post Tenebras Rock (PTR)	250 000
	United Music Foundation	50 000
Musiques classiques	Asso. genevoise des chorales (AGECO)	287 500
	Contrechamps	1 098 700
	Eklekto	190 000
	Festival Archipel	380 000
	Geneva Camerata	50 000
	<i>Gli Angeli Genève</i>	500 000
	Orchestre de Chambre de Genève (OCG)	2 011 000
	Orchestre de la Suisse Romande (OSR)	9 313 500
	Orchestre symphonique genevois	0*
Musiques et chorales	Cadets de Genève	51 500
	Harmonie nautique	82 500
	Liederkrantz-Concordia	15 810
	Musique municipale de la Ville de Genève	103 100
	Ondine genevoise	51 500

Numérique et pluridisciplinaire	Association l'Usine	95 900
	Festival Les Créatives	200 000
	Festival Antigél	350 000
	<i>Fureur de lire</i>	143 000
	La Bâtie - Festival de Genève	1 426 100
	Mapping Festival	220 000
	Salle Ecoquartier Jonction	150 000
Théâtre	Fondation art dramatique (La Comédie, Le Poche)	14 812 478
	La Parfumerie	175 000
	La Revue	335 100
	Théâtre Am Stram Gram	2 192 000
	Théâtre de l'Orangerie (TO)	850 000
	Théâtre de l'Usine (TU)	610 000
	Théâtre des Marionnettes de Genève (TMG)	1 520 000
	Théâtre du Galpon	300 000
	Théâtre du Grütli	2 008 350
	Théâtre du Loup	1 065 500
	Théâtre Saint-Gervais	2 694 200

* un montant de CHF 40'000.- a été versé, mais compensé par une restitution équivalente de non-dépensé des années précédentes.

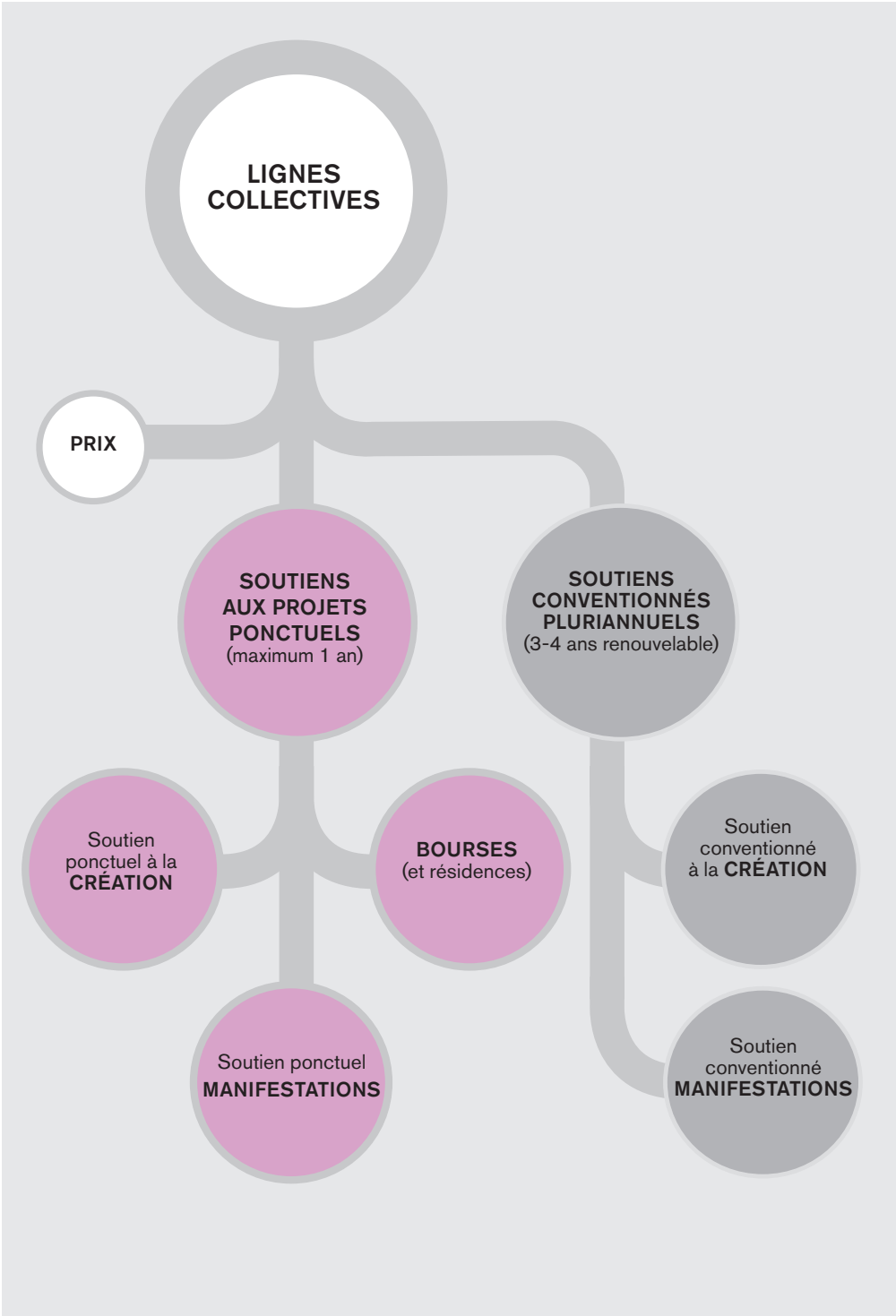
Lignes collectives – subventions pluriannuelles et conventionnées

Les subventions pluriannuelles permettent aux artistes ou aux organisateurs-trices de manifestations de bénéficier d'un soutien durant plusieurs années (sous réserve du vote annuel du budget de la Ville), afin notamment de stabiliser et de consolider leurs équipes. Une telle subvention est régie par une convention qui fixe les montants et la durée du soutien.

Les conventions de soutien peuvent être co-signées par la Ville de Genève et d'autres partenaires. On parle alors de «soutien conjoint» (avec le canton et Pro Helvetia), de «soutien régional» (avec par exemple le canton ou les villes de Lausanne et Meyrin) ou de «soutien conjoint transfrontalier» (avec le canton, la Ville d'Annemasse et l'Etat français).

En 2023, le montant attribué à cette forme de soutien a été de CHF 2'145'000.-.

Domaine	Destinataire	Montants
Arts visuels	Soutien manif. arts visuels conventionnées	340 000
Danse	Soutien création chorégr. conventionnée	525 000
Musiques actuelles	Soutien création musiques actuelles conventionnée	160 000
Musiques actuelles	Soutien manif. musiques actuelles conventionnées	140 000
Numérique et pluridisciplinaire	Soutien création numérique et pluridisciplinaire conventionnée	210 000
Numérique et pluridisciplinaire	Soutien manif. numériques et pluri. conventionnées	210 000
Théâtre	Soutien création théâtrale conventionnée	560 000



Lignes collectives – subventions ponctuelles

Ces subventions permettent la réalisation de projets de création ou de manifestations dont la durée n’excède en général pas une année. Ils peuvent cependant se répéter durant plusieurs années, comme dans le cas d’un festival annuel.

Les attributions se font en général 2 fois par an. Dans chaque domaine artistique, une commission d’expert-e-s indépendant-e-s examine les dossiers selon les critères énoncés, et formule des préavis. La décision finale d’octroi revient au Magistrat en charge du DCTN. Les bénéficiaires sont répertorié-e-s chaque année dans les comptes de la Ville, avec la mention du montant attribué.

En 2023, les CHF 5’157’807.- des subventions ponctuelles ont bénéficié à 299 projets.

Domaine	Nombre de projets soutenus	Montants
Actions culturelles et de médiation	19	298 000
Arts visuels	73	430 246
Cinéma	11	160 000
Danse	16	305 000
Le Commun	7	350 000
Locaux de répétition	2	100 000
Musiques actuelles	60	973 250
Musiques classiques et contemporaines	32	696 870
Musiques et chorales	10	189 500
Performances et formes innovantes	5	45 000
Pluridisciplinaire (manifestations)	6	126 000
Projets d'agglomération	12	192 250
Théâtre et art du récit	46	1 291 691

Domaine	Ligne budgétaire	Montants
Arts visuels	Soutien à la création arts visuels	264 208
	Soutien à la médiation arts visuels	53 938
	Soutien manif. arts visuels	112 100
Autres tâches culturelles	Soutien actions culturelles et de médiation	298 000
	Soutien aux projets culturels d'agglomération	192 250
Cinéma	Soutien aux manifestations cinéma	160 000
Danse	Soutien à la création chorégraphique	193 000 *
	Soutien manifestations chorégraphiques	112 000
Musiques actuelles	Soutien à la création musiques actuelles	609 350 *
	Soutien manif. musiques actuelles	363 900
Musiques classiques	Soutien aux locaux de répétition	100 000
	Soutien création musiques classiques & contemporaines	534 870 *
	Soutien manif. musiques classiques & contemporaines	162 000
Musiques et chorales	Soutien aux musiques et chorales	189 500
Numérique et pluri-disciplinaire	Le Commun, lieu d'expositions	350 000
	Soutien à la création performance et formes innovantes	45 000
	Soutien manif. numériques et pluridisciplinaires	126 000
Théâtre	Soutien à la création théâtrale	861 691 *
	Soutien aux manifestations théâtrales	130 000
	Soutien Théâtre Pitoëff (résidences)	300 000

* Pour cette ligne, un montant restitué car non-dépensé les années précédentes a été déduit de la somme annoncée au budget 2023.

Soutiens monétaires

Bourses

Chaque année, le SEC octroie un certain nombre de bourses, afin de financer tout ou partie d'un projet artistique.

Bourse pour la réalisation d'un projet photographique à caractère documentaire

Cette bourse d'un montant de CHF **25'000.-** est destinée aux photographes professionnels (photojournalistes, photoreporters, artistes photographes) pour leur permettre d'effectuer en Suisse ou à l'étranger une production photographique à caractère documentaire, dans le domaine social, économique, politique ou culturel.

En 2023, 13 dossiers de candidatures ont été reçus. La lauréate est Alice Bovard Rudaz.

Bourse de recherche pour artiste de plus de 35 ans (arts visuels)

Cette bourse d'un montant de CHF **25'000.-** est destinée à soutenir un-e artiste de plus de 35 ans, dont la carrière confirmée est à un tournant, pour un projet de recherche, de poursuite de réflexion artistique, ou d'exploration de nouvelles méthodes, techniques ou modes de diffusion de son travail.

En 2023, 10 dossiers de candidatures ont été reçus. Le lauréat est Bastien Gachet.

Bourses Ville de Genève - Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland (BLCG)

Les Bourses Berthoud, Lissignol-Chevalier et Galland (BLCG) encouragent les jeunes créateurs-trices dans les domaines des arts plastiques et appliqués, pour le développement d'une recherche personnelle ou la poursuite de formations. Deux bourses de CHF **10'000.-** sont attribuées sur concours. Elles font l'objet d'un premier tour de jury désignant des nominé-e-s qui mènent à bien leur projet, avec une exposition au Centre d'Art Contemporain Genève à la clé. Pour ce faire, chaque nominé-e se voit attribuer un montant forfaitaire de CHF **2000.-** pour sa participation à l'exposition.

En 2023, 41 dossiers de candidatures ont été reçus. La bourse dans le domaine des arts appliqués a été attribuée à Hélène Bosch Vidal et celle pour les arts plastiques à Thomas Liu Le Lann.

Bourse Simon I. Patiño

La Ville de Genève et la Fondation Simon I. Patiño attribuent chaque année des bourses à des artistes actifs-ves dans tous les domaines artistiques, pour effectuer des recherches, des travaux, des stages ou un perfectionnement en lien avec Paris.

La Fondation Patiño met à disposition 3 studios-ateliers à la Cité des Arts de Paris et la Ville de Genève verse une bourse d'entretien mensuelle de CHF **1'600.-** pendant la durée de la résidence.

En 2023, 31 dossiers de candidatures ont été reçus et **7** bourses ont été attribuées à James Bantone, Céline Ducret, Camille Kaiser, Sabrina Röthlisberger, Alexandre Schild, Romain Tesfaldet et Anaïs Wenger.

Bourses d'aide à la recherche et aux résidences

Héritières des bourses d'aide à la création, ces nouvelles bourses visent à soutenir des projets de recherche artistique et également – une nouveauté – des résidences artistiques.

En 2023, 80 dossiers de candidatures ont été reçus et **19** bourses ont été attribuées, pour un montant total de CHF **312'300.-**. Les lauréat-e-s sont Clara Alloing, Maya Bösch, Harold Bouvard, Constance Brosse, Simon David, Lucie Eidenbenz, Julie Gilbert, Elisa Gleize, Karla Isidorou, Alexandre Joly, Antoine Läng, Elisa Larvego, Pierre Schlessler, Jean-Daniel Schneider, Nicholas Stücklin, Ramaya Tegegne, Jozsef Trefeli, Serge Vuille et Pierre Wazem.

Appel à projet pour un commissariat en résidence pour la valorisation de la collection du FMAC

Pour la seconde fois, le FMAC a lancé un appel à projet doté de CHF **25'000.-** pour les honoraires et le pilotage du projet et de CHF **50'000.-** pour la réalisation et le suivi du projet curatoriale et la programmation au FMAC.

En 2023, 4 dossiers de candidatures ont été reçus. La lauréate est Isaline Vuille.

Soutiens monétaires

Prix et achats d'œuvres

Prix Ville de Genève dans le domaine de la culture

Chaque année, la Ville de Genève octroie des prix d'un montant de CHF 1'000.- chacun à des élèves des Hautes Ecoles.

Dans le domaine des arts visuels, le «Prix Neuman beaux-arts» a été attribué à une élève de la HEAD, Maria Fernanda Ordoñez. Dans le domaine de la musique, 3 prix ont été attribués à des élèves de la HEM: le «Prix Neuman musique», classes de piano, violon ou violoncelle, à Loïc Vallaeys; le «Prix Second», classe d'orgue, à Stefanie Scheuner; le «Prix Ville de Genève», classes d'orgue, de chant ou d'instruments à vents, à Baptiste Jondeau.

Prix suisse de la performance

Ce prix est une initiative commune des cantons d'Argovie (Aargauer Kuratorium), Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Lucerne, Saint-Gall, Zurich et de la Ville de Genève. En 2023, il a été organisé par le canton de Bâle.

Doté de CHF 30'000.-, il a été attribué à Anne Rochat et à Tiran Willemse. Il est accompagné d'un prix du jury, doté de CHF 6'500.-, qui est revenu à Joseph Baan et Luc Häfliger.

Acquisition d'œuvres et commandes publiques

Chaque année, la Ville de Genève fait l'acquisition, auprès d'artistes vivant-e-s, actifs-ves à Genève, d'œuvres d'arts visuels qui viennent enrichir son fonds (FMAC). Elle génère également des commandes publiques par le biais de concours, à des artistes locaux-ales et internationaux-ales.

En 2023, 54 œuvres des 22 artistes ou duo d'artistes suivants ont été acquises: Charles Atlas, Caroline Bachmann, Marilou Bal, Thomas Bonny, Harold Bouvard, Fabien Clerc, Philippe Deléglise, Joëlle Flumet, Guillaume Fuchs, Gary Hill, Pauline Julier et Clément Postec, Elisa Larvego, Mark Lewis, Gabriel Löffel, Christian Lutz, Claude Luyet et Xavier Robel, Frédéric Moser et Philippe Schwinger, Gianni Motti, Maria Ribot dite La Ribot, Anne Sauser-Hall, Rebecca Sauvin, Vivianne Van Singer.



Soutiens non monétaires

Les soutiens non monétaires, parfois appelés «soutiens en nature», sont de 2 sortes :

- la mise à disposition de lieux (bâtiments, espaces de travail artistiques et administratifs, lieux d'hébergement et résidences);
- des prestations fournies par les ADT, la billetterie et les équipes techniques du SEC

Bâtiments

La majorité des mises à disposition de lieux concerne des institutions subventionnées qui bénéficient à la fois d'une convention de mise à disposition et d'une convention de subventionnement. Ces subventions apparaissent pour chaque institution dans les comptes 2023 de la Ville de Genève sous l'intitulé «Subventions non monétaires» (gratuités).

Par exemple:

- Salles de cinéma: Le Spoutnik, Les Cinémas du Grütli
- Théâtres: La Comédie de Genève, le Poche, le Théâtre St-Gervais Genève, le Théâtre du Grütli, le Pavillon de danse ADC, etc.

Espaces de travail artistiques et administratifs

Ateliers pour plasticien-ne-s

La Ville de Genève met à disposition **29** ateliers pour plasticien-ne-s à titre gracieux – seuls les frais d'énergie sont à la charge des artistes. Les ateliers sont mis à disposition sur concours pour une période de 3 ans, non renouvelable de suite.

Pour la période 2022-2025, **33** artistes dont 6 constitué-e-s en collectifs bénéficient de ces ateliers.

L'Atelier 5

Dans la Maison des arts du Grütli se trouve l'Atelier 5, un atelier destiné aux artistes dans le domaine de la danse, de la performance ou des arts circassiens.

Bureaux

La Ville de Genève met à la disposition de festivals et d'autres structures des espaces de travail, notamment au sein de la Maison des arts du Grütli.

Philo 6

La Ville de Genève met à disposition de manière temporaire des espaces de travail situés dans le bâtiment anciennement occupé par la Comédie de Genève au 6 rue des Philosophes, pour des périodes de 2 à 5 jours renouvelables 1 fois. Ils sont destinés à permettre à des artistes actifs-ves à Genève dans les domaines soutenus par le SEC de répéter sans public en vue d'une production ou de bénéficier d'une courte résidence dans le cadre d'une recherche.

En 2023, **32** demandes ont été acceptées, pour une occupation de 245 jours.

Lieux d'hébergement

Studios des Halles de l'Île

La Ville de Genève met à la disposition d'artistes, d'écrivain-e-s et de chercheurs-euses scientifiques **5** logements à prix préférentiel dans ce bâtiment.

En 2023, **34** institutions ont bénéficié de ces studios. Ils ont ainsi été occupés à plus de 90%.

Résidences

La Conférence des villes en matière culturelle (CVC), dont la Ville de Genève fait partie, dispose d'ateliers à Buenos Aires, Le Caire, Gênes et Belgrade. Ces ateliers sont attribués à des artistes domicilié-e-s dans les villes membres, selon un calendrier d'occupation établi plusieurs années à l'avance. L'artiste lauréat-e reçoit une bourse d'entretien pendant la durée de sa résidence.

En 2023, la Ville de Genève a attribué une résidence de 3 mois à Gênes à Florian Luthi.

Crédits photos

Le Commun, exposition Danse(In) © DR	p.6-7
Théâtre Pitoeff © Michel Delebecq	p.14-15
Fête de la musique © Giona Mottura	p.17, 32-33
ADT © Patrick Pot	p.38-39
Varnish La Piscine à l'Alhambra © Greg Clément	p.41
Stand du FMAC à artgenève © Julien Gremaud	p.53

Impressum

Conception et rédaction
Service culturel de la Ville de Genève

Direction artistique

Jean-Marc Humm

Impression

Atar
Imprimé à 200 exemplaires

Septembre 2024

Service culturel de la Ville de Genève
Route de Malagnou 15-17
1208 Genève

Tel : 022.418.65.00
culture@geneve.ch
www.geneve.ch/culture